

## Certificat d'adhésion au contrat d'assurance GSL n°ADP20256346

Individuelle Accident Entraînement sur circuit

### I. VOUS (PILOTE)

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... Adresse email : .....

### II. VOTRE JOURNEE DE ROULAGE (entraînement ou stage de pilotage, compétitions exclues)

Circuit : ..... Organisateur : TEAM TRAJECTOIRE .....

Date de l'évènement : du ..... au .....

Véhicules participants : Auto  Moto  Karting  Side Car

Type d'évènement : Journée d'entraînement  Stage de pilotage  Autre (précisez)  .....

Territorialité : la garantie s'applique en France, Europe sur tout circuit de vitesse homologué.

### III. LES GARANTIES DE VOTRE CONTRAT

Le contrat d'assurance collective Individuelle Accident à adhésion facultative contrat n°ADP20256346 est souscrit auprès de Groupama Special Lines, SAS au capital de 100 000 € dont Groupama Rhône Alpes Auvergne détient plus de 10% des parts et des droits de vote, siège social : 6-8 rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX - 820 232 163 R.C.S. Nanterre Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N°16003981 (<http://www.orias.fr>) | Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest – 75436 Paris Cedex 09.

GARANTIES	CAPITAL – INDEMNITE / FRANCHISES				
<b>Assistance Médicale</b>	<b>En cas d'Accident :</b>				
	Rapatriement et transport sanitaire : Frais médicaux engagés à l'étranger : Dont Frais dentaires : Franchise : 50 €	Frais réels Jusque 100 000 € 300 € / dent (3000 max).			
<b>Frais de traitement suite à accident</b>	<b>En cas de Décès :</b>				
	Rapatriement ou transport du corps : Frais de cercueil :	Frais réels 3 000 €			
	2 500 € Franchise 40 €				
Formules optionnelles	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
<b>Décès Accidentel</b>	7 800 €	25 000 €	100 000 €	150 000 €	200 000 €
<b>Incapacité Permanente Totale suite à accident</b> (réductible en fonction du barème joint en cas d'invalidité Permanente Partielle), franchise 10%	18 500 €	37 500 €	150 000 €	200 000 €	300 000 €
<b>Frais de reconditionnement d'Airbag</b>	NON	Max 150 €	Max 150 €	Max 150 €	Max 150 €
<b>Prime journalière totale TTC (taxes à 9%)</b>	<b>16,50 €</b> (0,50 € taxes)	<b>19 €</b> (0,80 € taxes)	<b>29 €</b> (1,39 € taxes)	<b>29 €</b> (1,90 € taxes)	<b>36 €</b> (2,76 € taxes)
<b>FORMULE SELECTIONNEE</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### VAX CONSEILS

Numéro de dossier : 4426

✎ Pour toutes demandes d'Assistance, l'Assuré (ou toute personne agissant en son nom) doit contacter en rappelant la référence du contrat GSL (voir la lettre carte d'Assistance annexée au présent Contrat) :

✎ **Groupama Assistance**

✎ Téléphone depuis la France : 01.55.98.57.35

✎ Téléphone depuis l'étranger : (+33) 1.55.98.57.35

✎ **L'équipe Groupama Assistance est joignable 7 jours sur 7, 24h sur 24**

**Cotisation (€ TTC) :** € / jour

(prime TTC, taxes à 9% de 0,50 €, frais de courtage et de gestion compris : détails sur le site [www.assuracing.com](http://www.assuracing.com))

**Mode de règlement :** réglé par carte bancaire ou par chèque.

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, souhaite procéder à l'adhésion au contrat n° ADP20256346.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales n°ADP20256346 téléchargeables sur le site [www.assuracing.com](http://www.assuracing.com).

Fait à : .....

Le : .....

Lu et approuvé (mention manuscrite) + Signature du représentant légal :

**Résiliation :** Conformément à la réglementation sur la vente à distance (article L112-2-1 du code des assurances) et conformément à l'article L112-9 du code des assurances, l'adhérent dispose d'un délai de 14 jours pour renoncer à son contrat. La résiliation du contrat intervenant à compter de la date de réception de la lettre en recommandée avec AR de renonciation, selon modèle ci-dessous. La fraction de la cotisation correspondant à la période d'assurance sera due. Ce droit à renonciation est caduc en cas de déclaration de sinistre au cours de cette période de 14 jours.

« Je soussigné(e) M..... déclare par la présente renoncer à mon contrat n°....., souscrit le ..... Je certifie, à la date d'envoi de cette lettre, n'avoir subi aucun sinistre mettant en jeu l'une des garanties de ce contrat ».

## VAX CONSEILS